



FNEC FP FO 78

4 place de Touraine,
78000 Versailles

06 80 26 35 30

Thomas DUFAUT,

Secrétaire départemental de la FNEC FP FO 78

A Versailles, le 4 avril 2025

A Monsieur le DASEN des Yvelines

Objet : situation du remplacement dans le département

Monsieur le Directeur Académique,

La situation du non remplacement dans le département est catastrophique.

Les situations de personnels absents, non remplacés, sur de longues périodes se multiplient. Ici ce sont une PES et une T1 qui ont dû accueillir 40 élèves dans leur classe pendant plus de 2 semaines. Ailleurs, une directrice n'a pas de décharge de direction depuis plusieurs mois, décharge qui est pourtant liée à son statut. Dans une autre situation, une enseignante en co-intervention dans une classe de grande section enseigne seule puisque sa collègue est non remplacée depuis le mois de septembre.

Toutes ces situations sont insupportables pour les enseignants qui doivent chaque matin organiser la répartition des élèves, bricoler quelque chose pour pouvoir occuper les élèves durant leur journée, tenter de poursuivre l'enseignement qui est dû et prévu à leur classe.

De nombreux enseignants viennent travailler malades pour ne pas dégrader davantage les conditions de travail de leurs collègues, c'est un facteur de risque sanitaire auprès des élèves et des personnels d'une part, et est un risque aggravant pour les concernés qui sacrifient leur santé car ils savent qu'ils ne seront pas remplacés.

Insupportable pour les directeurs qui reçoivent la colère légitime des parents lorsque 2 ou 3 enseignants sont absents dans une école, et qui assurent parfois le remplacement de leur collègue au détriment de leur travail de direction.

Insupportable pour les parents d'élèves qui voient leurs enfants perdre des heures et des heures de classes qui leur sont dûes.

Aux Mureaux, les enseignants et les parents d'élèves se mobilisent depuis plusieurs semaines pour demander que les enseignants absents soient remplacés. Le 13 février une délégation de parents a été reçue par l'IEN de circonscription qui s'était engagée à ce que tous les

remplacements soient assurés au retour des congés d'hiver. Sans surprise, malheureusement, cet engagement n'a pas été tenu.

Lors du GT sur le remplacement le 6 mars, vos services nous ont présenté les outils de gestion et le déploiement des remplaçants sur le département. Vous avez décidé d'abonder la brigade de remplacement de 10 postes pour la rentrée 2025. C'est une goutte d'eau au regard des besoins criant de remplaçant dans le département, et ce ne sont pas les quelques recrutements de contractuels qui permettront de pallier ces difficultés.

Nous rappelons que la FNEC FP FO 78 demande l'annulation des suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaires, l'augmentation du point d'indice. La FNEC FP FO 78 n'accepte pas le budget d'austérité de ce gouvernement au nom de l'« effort de guerre ».

Aussi, à l'échelle des Yvelines, nous demandons que soit mis en place l'embauche massive de titulaires permettant de garantir l'ouverture et la création des classes nécessaires ainsi que le remplacement des collègues.

Nous pourrions être plus précis sur les besoins en effectifs, mais vous avez refusé de nous transmettre des informations.

Monsieur le directeur Académique, le Ministère a communiqué dans ces instances le nombre de jours de classes non remplacées dans les écoles du 1^{er} degré (23000 jours au mois de janvier). Lors du CDEN, Vous avez été interrogé, comme nous le faisons régulièrement, afin de connaître le nombre de jours de classes non remplacées dans les Yvelines.

Nous ne comprenons pas votre refus de répondre et n'acceptons pas les raisons invoquées pour justifier ce refus.

Notre rôle en tant qu'organisation syndicale représentante des personnels est de communiquer à nos collègues les informations récoltées lors des instances. Ce sont également ces informations qui permettent à l'ensemble des parties d'échanger en connaissance de cause.

Monsieur le Directeur Académique, pour conclure ce courrier, nous réitérons la demande formulée en CDEN :

Pouvez-vous nous communiquer le nombre de jours de classes non remplacées dans les Yvelines, comme cela nous était communiqué auparavant ?

Nous vous remercions de la réponse que vous voudrez bien nous apporter et nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en nos profonds respects.